



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral des routes OFROU

CH-30153015 BernBerne, OFROU

Destinataires :

Gouvernements cantonaux

Votre réf. :
Notre réf. : P114-0864/scb
Dossier traité par : Beat Schmied
BernBerne, le 31 mars 2016

Audition portant sur la révision de la législation relative aux marchandises dangereuses

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,

L'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et l'ordonnance relative au transport de marchandises dangereuses par route (SDR) qui en découle seront modifiés à compter du 1^{er} janvier 2017. Nous avons le plaisir de vous soumettre ce projet de révision pour avis.

L'ADR est adapté tous les deux ans dans une assez large mesure. Les modifications, qui entrent en vigueur à chaque fois l'année suivante, seront notifiées aux États contractants par le secrétariat de l'ONU à partir de la fin juin. Dans le cadre d'une procédure d'opposition, les États contractants peuvent rejeter les modifications proposées jusqu'à trois mois avant leur mise en vigueur. Aucune demande de modification de dispositions individuelles ne pourra être déposée. Afin de pouvoir procéder à une audition au niveau national, les modifications de l'ADR doivent être soumises aux participants à l'audition avant même que celles-ci n'aient été notifiées.

Dans le souci d'économiser les ressources, nous renonçons à vous envoyer un exemplaire imprimé des documents en question. Vous les trouverez toutefois sur Internet à l'adresse ci-dessous :

Allemand : www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html
Français : www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html
Italien : www.admin.ch/ch/i/gg/pc/pendent.html

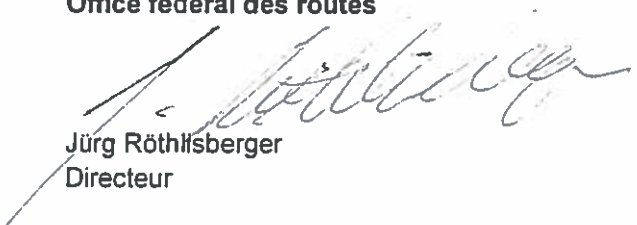
Office fédéral des routes OFROU
Beat Schmied
Adresse postale : 3003 Berne
Weltpoststrasse 5, 3015 Berne
Tél. : +41 58 462 38 69, fax : +41 58 463 43 21
beat.schmied@astra.admin.ch
www.ofrou.admin.ch

Nous vous invitons à utiliser le questionnaire ci-joint pour nous soumettre votre avis et vous saurions gré de bien vouloir nous le retourner d'ici le **10 juillet 2016** au plus tard à l'adresse gefahrgut@astra.admin.ch.

Monsieur Schmied (beat.schmied@astra.admin.ch, tél. : 058 462 38 69) se tient à votre disposition pour toute question.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État, l'assurance de notre haute considération.

Office fédéral des routes



Jürg Röthlisberger
Directeur

Liste des documents :

- | | |
|---|--------------|
| - Modifications de l'ADR | Document 1.1 |
| - Commentaires sur les modifications de l'ADR | Document 1.2 |
| - Modifications et commentaires de la SDR | Document 2 |
| - Questionnaire | Document 3 |
| - Liste des participants à l'audition | Document 4 |